

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION Ville de Mardyck Mardi 29 octobre 2019

### INTRODUCTION

Le mardi 29 octobre 2019 dans les locaux de la mairie de Mardyck, les maîtres d'ouvrage du projet GridLink ont rencontré la représentante de la ville de Mardyck.

Étaient présents :

- Fabienne CASTEL, maire de Mardyck
- David BARBER (GridLink) accompagné d'un traducteur
- Pascal DERACHE, (RTE)
- Marie-Armelle CARTA (RTE)
- Mélanie CLOET (RTE)
- Lisa BOUDEHENT (Arcadis)
- Frédéric BUSSELEZ (facilitateur)

Après un tour de table pour que chacun puisse se présenter, Frédéric BUSSELEZ a retracé le contexte de la concertation sous l'égide d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

### ECHANGES SUR LE PROJET ET LES PROCHAINES ETAPES

David BARBER présente les objectifs, caractéristiques et impacts attendus du projet GridLink. Pour conclure cette présentation, il a présenté le calendrier des prochaines étapes de concertation.

Fabienne CASTEL souhaite une série de précisions techniques :

- Le câble sera-t-il enterré ou pas ?
- A quelle profondeur ?
- Quelle est la longueur du câble ?
- Quelle protection pour le câble ?

David BARBER précise que le câble est enterré à plus d'un mètre de profondeur, protégé car il est important que le service puisse s'inscrire dans la durée sans qu'il soit interrompu si un camion ou un tracteur passe au-dessus du câble. Il détaille les longueurs de câble en mer et sur terre.

Fabienne CASTEL demande ensuite des précisions sur les impacts visuels du projet. En s'appuyant sur des schémas et simulations David BARBER et Pascal DERACHE montrent les équipements qui ne sont pas enterrés : la station de conversion GridLink et le nouveau poste électrique RTE de Bourbourg. Par ailleurs, ils indiquent que, comme pour le gaz, au niveau du câble, seules quelques plaques de béton peuvent être visibles au niveau du sol.

Fabienne CASTEL précise que si, dans son village, on a le sentiment d'être en pleine campagne, en fait, à proximité, le sous-sol ressemble à une autoroute : beaucoup de canalisations passent par là. Elle demande donc des précisions sur les travaux : distance entre le câble GridLink et les conduites de gaz, impact des travaux sur les riverains ou les entreprises environnantes.

David BARBER indique que la distance minimale est de 10 m ; en fait, le câble Gridlink sera situé entre 10 et 20 mètres de Norfra, sur l'extérieur, par rapport au village.

Il précise la méthode de pose du câble, proche de celle utilisée pour les conduites de gaz et donc, générant un impact limité sur les alentours.

Fabienne CASTEL demande ensuite des précisions sur l'acquisition des terrains et, notamment de la zone en rouge, sur le plan. David BARBER précise que ces terrains appartiennent au Grand Port Maritime.

Elle demande aussi si le projet GridLink a un lien avec un autre projet dont elle a entendu parler, associant RTE, ENEDIS et le GPMD. Pascal DERACHE précise qu'il s'agit de projets totalement distincts ; ce dernier ayant pour vocation d'équiper le port pour faciliter l'implantation future d'entreprise dans le cadre de CAP 2020.

Fabienne CASTEL demande ensuite si une différence d'impact peut exister entre courants alternatif et continu. David BARBER rappelle que le câble est enterré à plus d'un mètre et que des études d'induction seront menées et indique que les installations existantes de même type se sont révélées sûres.

Fabienne CASTEL propose ensuite l'option de situer les deux stations du même côté de l'autoroute. Mais Pascal DERACHE rappelle qu'en tout état de cause, il faut relier GridLink au réseau public de transport d'électricité et que cela ne peut se faire au niveau de la sous station GridLink mais au plus proche du réseau 400 KV à Bourbourg, avec la création d'un nouveau poste électrique.

Fabienne CASTEL demande aussi où en sont les échanges avec le monde agricole pour le raccordement au nouveau poste électrique de Bourbourg à construire. Marie-Armelle CARTA explique, qu'à l'heure actuelle, des études environnementales sont menées autour de trois fuseaux et que le tracé définitif n'est donc pas encore défini. Elle rappelle les règles de la concertation Fontaine, lors de laquelle les élus seront amenés à se prononcer.

Fabienne CASTEL pose ensuite une série de questions liées à la durée des travaux, au calendrier du chantier, à l'incidence du Brexit. Elle s'étonne du temps nécessaire à l'installation d'une rallonge entre la France et la Grande-Bretagne !

David BARBER détaille le planning des travaux mais aussi les phases d'études ; Pascal DERACHE prend l'exemple du futur poste électrique de Bourbourg, une petite tache blanche sur le plan, mais qui représente quand même une installation de plus de 6 hectares nécessitant 2 ans de travaux. Il explique aussi que l'emprise au sol, qui peut encore évoluer, a été conçue pour permettre aux agriculteurs de circuler plus facilement autour de l'installation dans le cadre de leur activité. Il indique aussi que pour sécuriser le dispositif, un pylône sera retiré et deux autres installés.

David BARBER demande si Fabienne CASTEL identifie d'autres acteurs à contacter dans le cadre de la concertation. Elle propose de rencontrer le service en charge des risques de la DREAL, la zone projet se situant dans le périmètre du plan de prévention des risques technologiques.

Fabienne CASTEL propose les moyens de la commune pour informer les habitants. Elle souhaite également une bonne information pendant la période de travaux.

Fabienne CASTEL précise qu'elle transmettra les informations et la présentation qui lui ont été remises aux membres de sa commission consultative lors de la prochaine réunion.

## CONCLUSION

Frédéric BUSSELEZ remercie les participants pour la richesse des échanges, précise qu'un compte-rendu de la réunion sera réalisé, rappelle les prochains rendez-vous de concertation et indique que des contacts seront pris prochainement avec la commune pour les actions d'information des habitants.